

Produit intérieur brut en Bretagne : une croissance soutenue entre 1990 et 2008

De 1990 à 2008, le produit intérieur brut breton a fortement progressé : 2,4 % en moyenne annuelle, contre 1,8 % au niveau national. Toutefois, cette progression s'est ralentie en 2007 et surtout en 2008. Cette évolution résulte principalement de la croissance solide de la valeur ajoutée dans les services et la construction. Dans le même temps, la Bretagne résiste plutôt mieux au déclin de l'industrie dans l'économie nationale. La spécificité bretonne agroalimentaire se confirme. L'agriculture contribue à hauteur de 3,3 % à la valeur ajoutée régionale, contre 2 % pour l'ensemble de la France. Les industries agroalimentaires représentent 36 % de la valeur ajoutée industrielle bretonne, contre 13,5 % au niveau national.

En 2008, le Produit Intérieur Brut (PIB) en valeur de la Bretagne atteignait 83,6 milliards d'euros. La région contribue ainsi à

4,3 % de la richesse nationale produite, ce qui la place au 6^e rang des régions de province, derrière Rhône-Alpes, Provence -

Alpes - Côte d'Azur (PACA), Nord - Pas-de-Calais, les Pays de la Loire et l'Aquitaine. Si le poids de la Bretagne s'est accru (3,9 % en

1990), sa contribution au PIB n'est pas à la hauteur de son poids dans la population (5 %) ou dans l'emploi (4,9 %). C'est l'Île-de-France qui arrive en tête des régions françaises, avec 29 % de la richesse produite. Quant aux régions voisines de la Bretagne, leur situation est contrastée : 5^e rang pour les Pays de la Loire et 18^e rang pour la Basse-Normandie.

Depuis 1990, le PIB breton a augmenté plus vite que la moyenne de province

De 1990 à 2008, le PIB breton en volume s'est accru de 2,4 % par an en moyenne, contre 0,6 % pour la population et 1,1 % pour l'emploi. Dans le même temps, le PIB national a augmenté de 1,8 % par an en moyenne, tendance identique à celle constatée en France de province.

La Bretagne arrive ainsi en tête de peloton des 22 régions de métropole, juste derrière les Pays de la Loire qui connaissent la plus forte croissance (2,5 % par an), et devant la région Midi-Pyrénées (2,2 % par an). Les régions de l'arc Atlantique (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine) et celles du sud de la France se trouvent en bonne position, alors que les taux de croissance sont inférieurs dans les régions du nord, de l'est et du centre de la France.

Accélération de la croissance du PIB breton entre 1993 et 1998

Sur la période 1990-2008, le PIB de la France de province et celui de l'Île-de-France suivent des évolutions assez comparables ; le repli de 1993 est cependant plus marqué en province, tandis que la reprise qui suit y est plus forte.

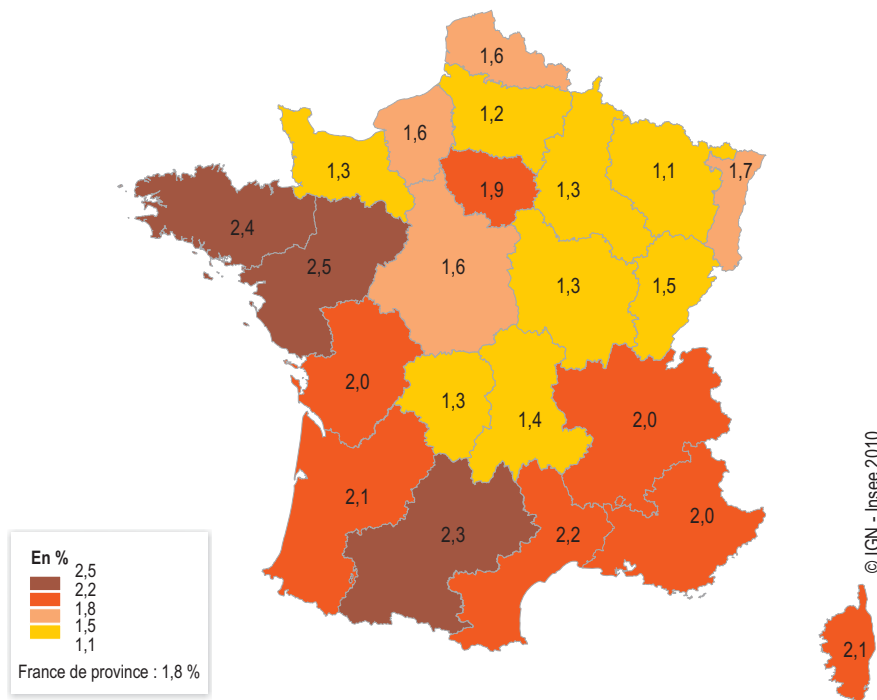
L'évolution bretonne se démarque sensiblement de ce schéma. Si la croissance du PIB breton est assez proche de la situation nationale jusqu'en 1990, elle se situe ensuite au-dessus : 2,4 % en 1991 et 2,6 % en 1992. La Bretagne subit, comme toutes les régions, la récession de 1993 (-0,2 %), mais de façon moins importante que pour le reste des régions de province (-1,2 %). Par contre, depuis 1994, la hausse du PIB se confirme et s'accélère régulièrement. Elle atteint 4,2 % en 1997, soit près du double de la croissance de la métropole hors Île-de-France. Sur la période 1998-2003, la croissance moyenne annuelle est de 2,4 %. Elle est supérieure de 0,4 point à celle de la France de province.

Entre 2003 et 2008, le PIB breton a crû, en moyenne annuelle, de 2,3 %. Seules deux régions affichent une progression plus élevée sur la même période : la Corse (3,5 %) et PACA (2,3 %).

Pour 2008, début de la crise financière, l'augmentation du PIB n'est que de 0,4 %, comparable à la moyenne de la métropole hors Île-de-France.

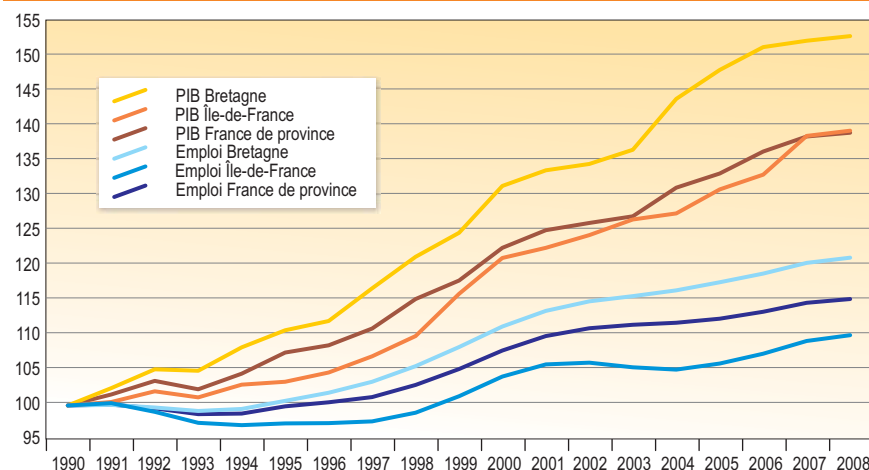
Sur longue période, la croissance du PIB s'accompagne d'une croissance de l'emploi, mais dans une proportion moindre. Le contenu en emploi de la croissance est faible en France. C'est également le cas en Bretagne. Entre 2003 et 2008, la croissance économique bretonne est de 2,3 % par an, tandis que l'emploi ne progresse que de 0,9 %. On retrouve le même phénomène sur les années précédentes. Si on compare la Bretagne aux autres régions françaises, le contenu en

Taux de croissance annuel moyen du PIB de 1990 à 2008



Source : Insee, comptes régionaux

Comparaison Bretagne-France de la croissance du PIB et de l'emploi (indice base 100 en 1990)



Source : Insee, comptes régionaux et estimations d'emploi

emploi de la croissance, entre 1990 et 2008, est légèrement au-dessus de celui de la France de province, mais inférieur à celui de la Corse, de Languedoc-Roussillon, de PACA, de l'Alsace et des Pays de la Loire.

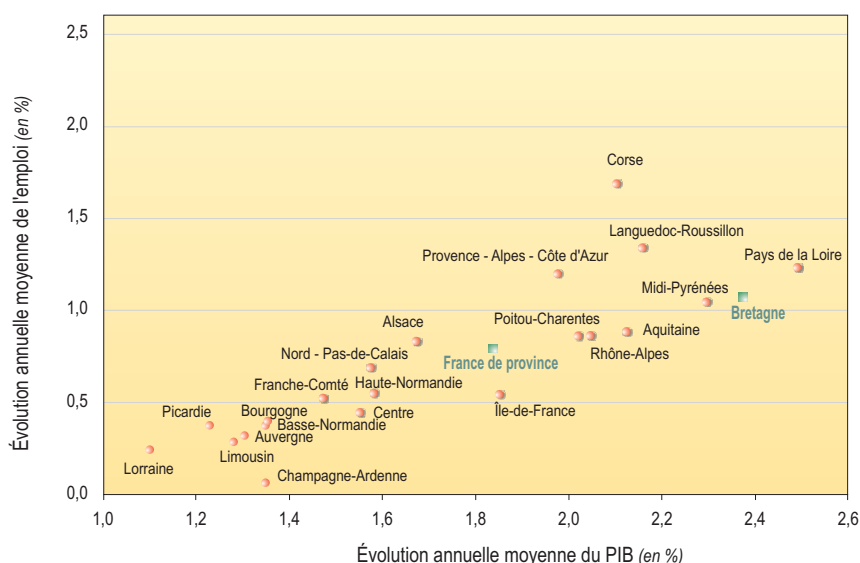
La mesure du PIB par habitant et par emploi

En termes de richesse produite par habitant, la Bretagne se situe à la 10^e place, sensiblement en deçà de la moyenne des régions de province. Cette position s'est améliorée au fil des ans : en 1990, la Bretagne occupait le 19^e rang. La région est peu dépendante des bassins d'emplois extérieurs : 90 % des actifs bretons travaillent en Bretagne et produisent donc la richesse en région. Le nombre d'actifs croît aussi rapidement que l'emploi offert dans la région. C'est d'ailleurs en Bretagne que le taux de chômage est le plus bas.

Rhône-Alpes, PACA et l'Alsace forment le trio de tête des régions de province, elles-mêmes largement devancées par l'Île-de-France. La Corse, la Picardie et le Languedoc-Roussillon ferment la marche. Le PIB par habitant de l'Île-de-France représente le double du PIB par habitant le plus faible de province. Ce rapport a très peu varié en 15 ans. Le PIB par habitant ne peut cependant pas être considéré comme un indicateur de la richesse moyenne par habitant d'une région, car la richesse ne reste pas nécessairement dans la région (voir avertissement).

Le PIB croît plus vite que l'emploi dans toutes les régions de France

Le contenu en emploi de la croissance entre 1990 et 2008



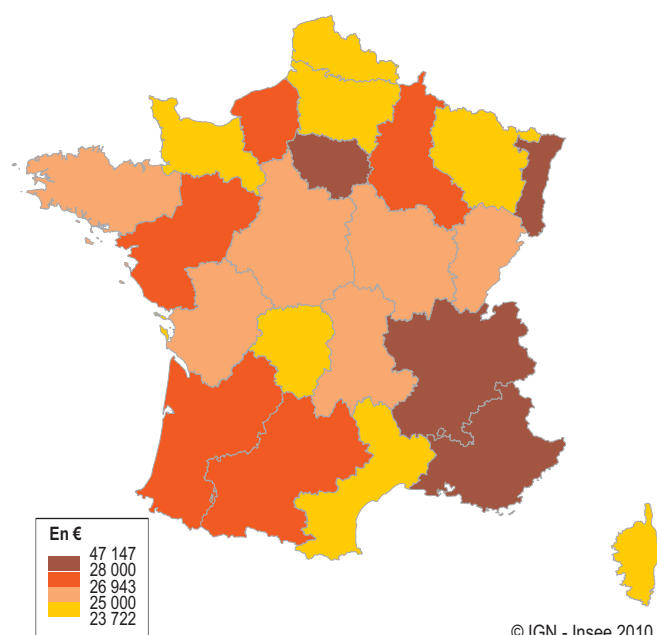
Source : Insee, comptes régionaux et estimations d'emploi

Lecture : entre 1990 et 2008, le PIB breton a progressé plus vite que l'emploi : 2,4 %, contre 1,1 %.

PIB par habitant, PIB par emploi : des indicateurs à utiliser avec précaution

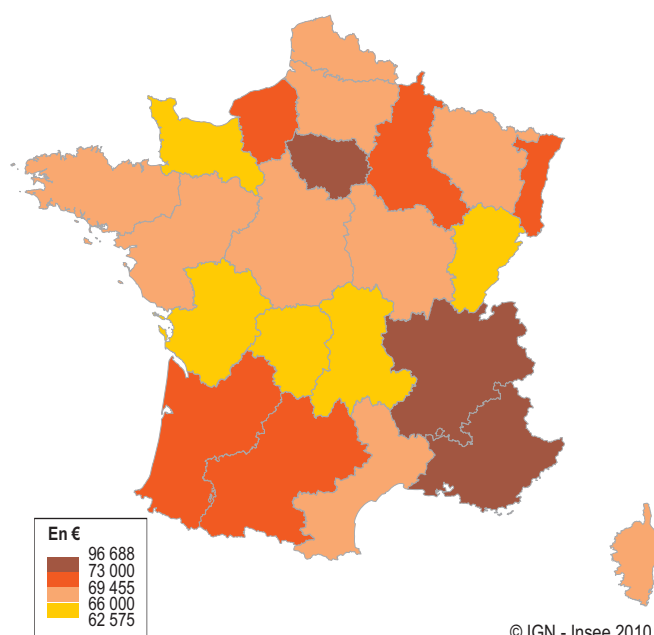
Les indicateurs élaborés à partir du PIB régional, à savoir le PIB par habitant et le PIB par emploi, doivent être interprétés avec prudence. Si le PIB par emploi peut être un indicateur satisfaisant de la valeur ajoutée créée au sein de la région, il reflète beaucoup la structure économique de la région. Le PIB par habitant ne peut être considéré comme un bon « baromètre » de la richesse créée. En effet, les revenus générés par la production des biens et des services dans une région par la population occupée de la région ne profitent pas qu'aux habitants de celle-ci : cet indicateur ne prend pas en compte les transferts, ni les migrations domicile-travail entre régions, importantes dans les régions limitrophes de l'Île-de-France. De plus, le niveau élevé du PIB par habitant de la Haute-Normandie ou de la région PACA s'explique partiellement par l'affectation d'une partie de la taxe intérieure sur les produits pétroliers aux raffineries implantées dans ces deux régions.

PIB par habitant en 2008



Source : Insee, comptes régionaux

PIB par emploi en 2008



Source : Insee, comptes régionaux

Pour le PIB par emploi, la situation de la région est encore moins favorable, même si elle progresse. Elle occupait la 21^e place en 1990 et la 16^e place en 2008. Les régions PACA, Rhône-Alpes et l'Alsace arrivent, là aussi, en tête, derrière l'Île-de-France. En queue de classement, se situent la Franche-Comté, le Limousin et la Basse-Normandie.

Toutefois, l'écart entre les régions est très serré. Il est de 1,6 entre l'Île-de-France (la 1^{ère}) et la Basse-Normandie (la dernière), et de 1,2 entre Rhône-Alpes (2^e) et la Basse-Normandie.

La construction et le tertiaire tirent la valeur ajoutée régionale

De 1990 à 2008, la valeur ajoutée bretonne a progressé, en prix courants, de 4,2 % (en moyenne annuelle), deuxième progression française derrière la Corse.

Tout comme le PIB en volume, cette croissance dépasse la moyenne nationale et celle de l'ensemble des régions de province (+ 3,6 %). L'évolution de la valeur ajoutée est marquée par des inflexions comparables à celles du PIB : arrêt de la croissance en 1990, récession de 1993, ralentissement de la croissance en 2008.

Le passage du PIB à la valeur ajoutée permet d'analyser la contribution des différents secteurs à la richesse produite par la région. En

1990, les secteurs importants en Bretagne étaient les services non marchands, les industries agricoles et alimentaires et l'agriculture, secteurs à faible valeur ajoutée. Depuis, la construction et les services marchands (secteurs à valeur ajoutée plus importante) sont les deux secteurs qui ont le plus progressé.

Ces deux secteurs enregistrent une progression supérieure à la moyenne bretonne sur 18 ans : la construction (5,5 %) et les services marchands hors commerce (5,8 %). Pour l'ensemble de la France ou la province, les mêmes secteurs, auxquels il faut ajouter les services non marchands, progressent le plus.

Comme pour l'ensemble de la France, la construction bretonne est un des secteurs qui a enregistré la croissance la plus forte depuis 1990. Cette activité est très liée à la construction de logements en région, la main-d'œuvre étant peu délocalisable. Ce secteur se porte particulièrement bien en Bretagne, le nombre de logements ayant progressé de 25 % depuis 1990, contre 18 % au niveau national. Cette performance tient à une évolution particulièrement favorable en fin de période : 7,8 % de croissance annuelle de 2000 à 2008 en Bretagne, et même plus de 10 % par an en 2006 et 2007. Sur la première période, la valeur ajoutée du secteur a évolué moins favorablement (+ 3,8 %), en particulier après 1993, année difficile pour l'ensemble des secteurs en général, et la

construction en particulier. Entre 1993 et 1997, alors que cette activité peinait au niveau national (repli de 1,1 % par an en province), sa valeur ajoutée progressait en Bretagne (2,5 %). La construction bretonne contribue, désormais, à hauteur de 9 % à la valeur ajoutée régionale (8 % en France). En 1990, elle n'en représentait que 7 %. La Bretagne occupe la 2^e place des régions de province, derrière la Corse.

Les mutations économiques et sociales des dernières décennies ont confirmé la place croissante des activités de services. Évolution des modes d'organisation dans les entreprises, restructurations industrielles, mondialisation et informatisation ont favorisé le développement du tertiaire. La croissance démographique et l'élévation du niveau de vie ont encore renforcé ce mouvement. La Bretagne a pleinement participé à cette dynamique.

Forte progression dans les services marchands, en particulier dans les services aux entreprises

Les services marchands (hors commerce) occupent une place de plus en plus grande dans l'économie bretonne. En 1990, leur part était faible dans l'économie régionale : 30 %. En 2008, la Bretagne a rattrapé son retard. Ils représentent désormais 39 % de la valeur ajoutée régionale et emploient 42 % des salariés bretons. En effet, la croissance des

Composition de la valeur ajoutée

	Part du secteur dans la valeur ajoutée (en %)				Évolution annuelle moyenne de la valeur ajoutée d'un secteur de 1990 à 2008 (en %)	
	Bretagne		Province		Bretagne	Province
	1990	2008	1990	2008		
Agriculture, sylviculture, pêche	8,4	3,3	5,2	2,7	- 1,1	0,0
Industrie	17,4	13,4	22,0	15,7	2,7	1,7
Industries agricoles et alimentaires	4,9	4,4	3,0	2,3	3,5	2,3
Industries des biens de consommation	2,2	1,5	3,1	1,7	2,0	0,4
Industrie automobile	1,5	0,6	1,2	0,6	- 1,0	0,0
Industries des biens d'équipement	3,7	2,8	4,0	3,1	2,7	2,2
Industries des biens intermédiaires	3,9	2,9	8,5	5,8	2,5	1,3
Énergie	1,2	1,2	2,2	2,2	4,2	3,4
Construction	7,2	8,9	6,8	7,7	5,5	4,4
Commerce	11,7	10,5	11,3	10,2	3,6	3,1
Services marchands (hors commerce)	30,2	39,1	33,8	40,3	5,8	4,6
Transports	3,2	3,4	4,2	4,3	4,5	3,8
Activités financières, activités immobilières	13,2	16,8	14,7	17,5	5,7	4,6
Services aux entreprises	9,2	14,1	11,1	14,0	6,7	5,0
Services aux particuliers	4,6	4,8	3,8	4,5	4,4	4,6
Services administrés	25,1	24,8	20,9	23,4	4,2	4,3
Ensemble des secteurs	100,0	100,0	100,0	100,0	4,2	3,6

services marchands (5,8 % par an, en moyenne) a été plus forte en Bretagne qu'en moyenne nationale au cours des 18 dernières années (4,6 %). Cette croissance de la valeur ajoutée depuis 1990 résulte d'une progression constante, en Bretagne comme dans le reste de la France. La hausse a été continue sur la période 1990-2000, même si 1993 et les deux années suivantes ont été plus difficiles. Elle s'est accélérée sur la période 2000-2007 pour ralentir sur la dernière période.

Au total, la région contribue fortement et de plus en plus à la valeur ajoutée nationale de ce secteur. Ainsi, la Bretagne se situe à la 7^e place des régions de province. L'Île-de-France, avec 38 % de la valeur ajoutée française des services marchands, reste de loin la plus forte contributrice.

En 1990, les services aux entreprises représentaient en Bretagne 9 % de la valeur ajoutée totale, un des poids les plus faibles de toutes les régions françaises. Depuis, ce secteur est en plein essor, sa croissance atteignant 6,7 % en moyenne par an. Sa part dans la valeur ajoutée régionale est maintenant de 14 %.

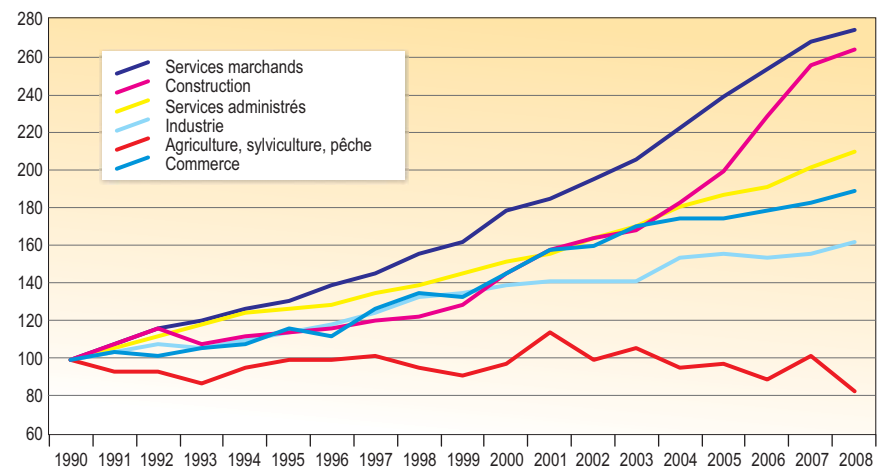
En Bretagne, les activités immobilières et financières prennent de l'importance dans l'économie : 17 % de la valeur ajoutée de la région. Elles constituent maintenant un moteur de l'économie, leur progression en 18 ans ayant été une des plus fortes de tous les secteurs.

Les services aux particuliers et les transports ont un poids dans l'économie bretonne équivalent aux autres régions françaises. L'évolution de leur valeur ajoutée est quasiment identique, mais le secteur des transports est plus dynamique relativement à la moyenne des régions françaises.

Les services non marchands et le commerce en bonne place

La croissance de la valeur ajoutée des services non marchands dits administrés (administrations, éducation, santé, action sociale) a été assez régulière tout au long de la période et équivalente à la croissance de la valeur ajoutée globale en Bretagne. Comme pour les autres régions françaises, ce secteur a permis à la valeur ajoutée globale de croître à un rythme soutenu de 1991 à 1993, malgré la récession. Depuis 1994, sa valeur ajoutée progresse au même rythme qu'au niveau national. Le secteur contribue un peu moins qu'en 1990 à la valeur ajoutée

Évolution de la valeur ajoutée par secteur en Bretagne (indice base 100 en 1990)



Source : Insee, comptes régionaux

régionale. La région conserve néanmoins une des contributions les plus fortes en province à la valeur ajoutée nationale de ce secteur, ce qui la place en 6^e position.

En 2008, le commerce génère 10,5 % de la valeur ajoutée totale, soit 0,3 point de plus qu'en moyenne de province. Au-delà de son poids dans la création de richesse, le commerce de détail breton apparaît comme un secteur prépondérant en termes d'emplois : 16 % de l'emploi salarié. Entre 1996 et 2001, ce secteur, fortement stimulé par le tourisme, progresse fortement : 7 % par an en valeur. Sur cette période, il était l'un des principaux moteurs de la croissance bretonne. Depuis lors, l'activité commerciale, tout comme celle de l'hôtellerie-restauration, s'est ralentie. La croissance moyenne annuelle sur l'ensemble de la période (3,6 % sur 1990-2008) est inférieure à celle de l'ensemble des secteurs bretons. Cependant, cette progression est plus importante qu'au niveau national.

Le secteur industriel résiste bien

Entre 1990 et 2008, la valeur ajoutée de l'industrie progresse plus en Bretagne qu'en France : 2,7 % en moyenne annuelle sur 18 ans, contre 1,7 %. Si la Bretagne rattrape une partie de son retard en matière d'industrialisation, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée totale n'est encore que de 13 % en 2008, contre 16 % pour la province. Depuis 2001, l'industrie est le secteur breton, après l'agriculture, dont la valeur ajoutée progresse le moins : 2 % en moyenne annuelle, mais ce secteur s'en sort mieux que dans les autres régions (+ 0,7 % pour la province).

Comme pour l'ensemble de la France, l'industrie des biens de consommation bretonne (activité de main-d'œuvre soumise à une forte concurrence extérieure) enregistre une croissance limitée de la valeur ajoutée depuis 1990 (2 % par an en moyenne) alors que cette hausse atteint 2,7 % pour les biens d'équipement. Elle baisse même depuis 2006 : - 5,8 % en cumulé entre 2005 et 2008.

La croissance de tous les secteurs industriels est plus forte en Bretagne que pour l'ensemble de la province, à l'exception de l'industrie automobile.

Grâce à la hausse des matières premières, le secteur de l'énergie se porte bien. La croissance de la valeur ajoutée est en moyenne de 4,2 % par an. Entre 2007 et 2008 (années de forte hausse du carburant), l'augmentation cumulée de la valeur ajoutée atteint même 34 %.

Les industries agroalimentaires régionales affichent un bon résultat : 3,5 % de croissance annuelle de la valeur ajoutée, ce qui est nettement supérieur à la moyenne des régions de province (+ 2,3 %). Entre 2006 et 2008, la hausse est même de 5,6 % en moyenne par an, contre 4,5 % pour l'ensemble des régions de province.

En 2008, les contributions des secteurs industriels à la valeur ajoutée régionale sont toutes en baisse.

La contribution la plus importante est, sans surprise, celle du secteur des industries agroalimentaires (4,4 % de la valeur ajoutée bretonne), puis celle des industries des biens intermédiaires (2,9 %).

Le PIB par département en 2005

L'Ille-et-Vilaine contribue à plus du tiers du PIB régional

En 2005, l'Ille-et-Vilaine contribue à hauteur de 35 % à la valeur du PIB breton, contre 32 % près de 10 ans auparavant. Au cours de cette période, les poids du Finistère, du Morbihan et des Côtes-d'Armor se sont réduits, à son profit.

La valeur ajoutée agricole modifie la répartition de la valeur ajoutée totale entre les départements. En augmentation dans les Côtes-d'Armor et le Finistère, la valeur ajoutée agricole recule dans le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. Dans les Côtes-d'Armor, elle représente 6,6 % de la valeur ajoutée totale, 5,5 % dans le Finistère (3 % en France de province). Le poids important de l'agriculture dans ces deux départements est lié à une forte présence des élevages porcins et bovins.

La moindre progression des services marchands et de la construction dans le Finistère est à l'origine de la baisse du poids de ce département dans l'économie bretonne.

La présence d'activités aux taux de valeur ajoutée assez faibles dans l'économie régionale place le PIB par emploi des quatre départements bretons au-dessous de la moyenne nationale. C'est le cas de certains segments des industries agroalimentaires et de l'agriculture. Les Côtes-d'Armor et le Morbihan sont particulièrement concernés, avec un PIB par emploi inférieur de plus de 8 % à celui observé en Ille-et-Vilaine. L'Ille-et-Vilaine présente le niveau de PIB par emploi le plus élevé de la région. Les activités à forte valeur ajoutée se sont bien développées dans ce département, en particulier les services marchands qui représentent la moitié de la valeur ajoutée départementale.

Produit intérieur brut breton en 2005 par département

	PIB		PIB par habitant		PIB par emploi	
	En millions d'euros	En % du PIB régional	En milliers d'euros	Rang parmi les départements	En milliers d'euros	Rang parmi les départements
Côtes-d'Armor	12 045	16,1	21,2	69	56,9	76
Finistère	21 217	28,4	24,2	32	62,0	40
Ille-et-Vilaine	26 132	34,9	28,0	12	64,2	30
Morbihan	15 397	20,6	22,3	60	59,1	57

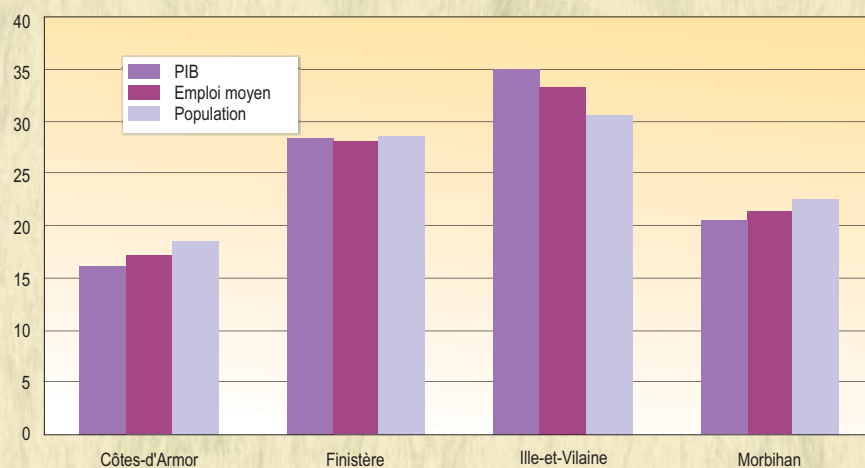
Source : Insee, comptes régionaux

Structure de la valeur ajoutée en Bretagne par département en 2005 (en %)

	Agriculture, sylviculture, pêche	Industrie	Construction	Services marchands	Services administrés	Valeur ajoutée brute totale
Côtes-d'Armor	6,6	13,3	9,1	47,5	23,5	100
Finistère	5,5	12,9	6,6	46,4	28,6	100
Ille-et-Vilaine	3,0	15,4	7,1	51,5	23,0	100
Morbihan	3,7	15,1	8,5	48,5	24,2	100

Source : Insee, comptes régionaux

Répartition du PIB, de l'emploi et de la population en 2005 (en %)



Source : Insee, comptes régionaux, estimations d'emploi et de population

Avertissement

Les produits intérieurs bruts départementaux sont établis pour permettre des analyses structurelles. Leur précision ne permet pas de déterminer des évolutions. En conséquence, ils ne sont calculés que tous les cinq ans. Ils sont élaborés en une seule version définitive et disponibles à l'été N+3. Ainsi, les prochains PIB départementaux qui seront calculés seront ceux de 2010, ils seront publiés dans le courant de l'été 2013.

La valeur ajoutée agricole en baisse

Sur la période 1982-1990, la valeur ajoutée agricole bretonne a progressé presque deux fois plus vite que la moyenne nationale. Depuis 1990, elle baisse alors que la progression de l'agriculture en France de province est quasi nulle. Entre 1990 et 2000, cette activité a légèrement baissé en Bretagne

(- 0,2 % en moyenne par an), alors qu'elle augmentait en France de province (0,5 %). Depuis 2000, cette tendance se confirme car elle diminue de 2,1 % en moyenne annuelle, alors que la baisse se limite à 0,6 % pour l'ensemble de la France.

C'est le seul grand secteur d'activité dont la valeur ajoutée régresse. L'agriculture bretonne ne contribue plus qu'à hauteur de 3 %

à la valeur ajoutée régionale, contre 8 % en 1990. Le secteur agricole conserve, néanmoins, un poids fort en Bretagne ; pour l'ensemble de la France, sa contribution n'est que de 2 % en 2008.

■ Serge Le Guen

La Commission Stiglitz

L'écart entre la mesure statistique des faits socio-économiques et la perception de ces mêmes faits par les citoyens est devenu depuis quelques années un sujet sensible. C'est en particulier le cas pour la mesure du progrès économique et social, avec une remise en cause de l'usage presque exclusif du produit intérieur brut comme indicateur global de ce progrès.

Une commission internationale présidée par Joseph Stiglitz, avec Amartya Sen comme conseiller et Jean-Paul Fitoussi comme coordinateur, s'est penchée sur ces questions. La commission ne conteste pas la valeur du produit intérieur brut, mesure universelle adoptée à l'échelle internationale dans l'immédiat après-guerre mais propose d'en élargir le concept.

Les recommandations de la Commission Stiglitz

- Se référer aux revenus et à la consommation plutôt qu'à la production.
- Prendre en compte le patrimoine en même temps que les revenus et la consommation.
- Mettre l'accent sur la perspective des ménages.
- Accorder davantage d'importance à la répartition des revenus, de la consommation et des richesses.
- Élargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes.

Définitions

Produit Intérieur Brut (PIB)

Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents **secteurs institutionnels** ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les **subventions** sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité).

PIB en valeur

Le PIB est dit "en valeur" ou "nominal" si ses différentes composantes sont évaluées aux prix de l'année en cours (PIB à prix courants).

PIB en volume

Le PIB est dit "en volume" ou "réel" si les montants qui le constituent ont été évalués aux prix d'une année donnée choisie comme année de base (PIB à prix constants).

PIB par habitant

Le PIB est rapporté à la population moyenne. Ce ratio n'indique pas comment s'effectue le partage de la valeur ajoutée. Il ne peut servir à mesurer le niveau de richesse des habitants.

PIB par emploi

Le PIB est rapporté à l'emploi total moyen au lieu de travail.

Valeur ajoutée

Différence entre la valeur des biens et services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des "consommations intermédiaires". La valeur ajoutée est dite "brute" si les frais engagés pour la reconstitution du capital (amortissement des bâtiments, machines, etc.) ne sont pas déduits, "nette" s'ils le sont.

Les **industries de biens de consommation** recouvrent des activités dont le débouché «naturel» est la consommation finale des ménages. Elles comprennent les activités suivantes :

- habillement et cuir ;
- édition, imprimerie, reproduction ;
- pharmacie, parfumerie, entretien ;
- équipements du foyer.

Les **industries de biens d'équipement** recouvrent des activités de production de biens durables servant principalement à produire d'autres biens. Elles comprennent les activités suivantes :

- construction navale, aéronautique et ferroviaire ;
- équipements mécaniques ;
- équipements électriques et électroniques.

Pour en savoir plus

- Évolution du produit intérieur brut breton entre 1990 et 2003 / Sandra Chirazi, Bruno Rul ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 105 (2006, avr.). - P. 36-41. - Accessible en ligne.
- Comptes régionaux annuels : les séries de la base 2000 (1990-2008). - Paris : Insee, 2009. - Système en ligne.
- L'économie française comptes et dossiers : édition 2009 : rapport sur les comptes de la Nation de 2008 / Insee. - 2009. - 204 p. (Références). - Accessible en ligne.
- Les comptes de la Nation en 2008 : un fort ralentissement de l'activité / Antonin Aviat, Guillaume Houriez, Ronan Mahieu. - Dans : *Insee première* ; n° 1236 (2009, mai). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Les produits intérieurs bruts régionaux en 2000 / Carlo Colussi, Joëlle Jacquier, Annie Kirthichandra. - Dans : *Insee première* ; n° 800 (2001, août). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Les produits intérieurs bruts régionaux en 1998 / Jean-Pierre Delisle, Jean-Philippe Grouthier, Joëlle Jacquier. - Dans : *Insee première* ; n° 754 (2000, déc.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Produit intérieur brut / Eurostat. - Dans : *Annuaire statistique régional*. - (2009, oct). - P. 49-60. - Accessible en ligne.
- www.insee.fr/fr/regions/bretagne/
- www.insee.fr